



## Les 8 commandements du basketteur au LBC

Prénom :

Nom :

### 1. A l'entraînement, je suis présent :

Chaque joueur se doit de participer aux entraînements, avec une tenue de sport adaptée à la pratique du basket (short, tee-shirt, chaussures dédiées, bouteille d'eau personnelle). Le port de bijoux n'est pas autorisé. Ces accessoires devront être laissés à la maison afin d'éviter tout risque de blessures, de détérioration ou de vol. En cas d'absence ou de retard, le joueur devra avertir son entraîneur le plus tôt possible avant le début de la séance. Toute absence non justifiée pourra entraîner la non convocation au match suivant.

### 2. Le matériel, je range et je respecte :

Le matériel est sorti et rangé par les joueurs, les joueurs ne doivent pas quitter la salle tant que le matériel n'est pas rangé correctement (ballon, plots, maillots, etc.). Je prendrai soin du matériel : ne pas s'asseoir sur les ballons, ne pas tirer au pied, etc. Au match je respecterai la propreté du banc et de mon vestiaire avant mon départ.

### 3. Poli et respectueux, je suis :

Chaque joueur se doit respect et politesse envers l'ensemble des personnes qu'il est amené à côtoyer dans le cadre du basket (entraîneur, joueurs, arbitres et accompagnateurs). Tout manquement à l'éthique sportive et portant atteinte à l'intégrité morale ou physique des personnes entraînera, sur décision du bureau, une mesure de suspension ou d'exclusion du club selon la gravité des faits. Le joueur ne pourra prétendre à aucun remboursement.

### 4. La décision de l'entraîneur, je respecterai :

L'entraîneur est le seul à décider si un joueur est sélectionné pour participer à un match ou non, en aucun cas je remettrai en cause sa décision. La ponctualité aux entraînements, l'assiduité et le sérieux durant les entraînements, l'impact positif du joueur sur le jeu collectif de l'équipe, le respect des consignes de l'entraîneur sur le terrain, la participation des parents aux déplacements sont autant de critères sur lesquels l'entraîneur s'appuiera pour convoquer un joueur.

### 5. Acteur de mon club, je suis :

Chaque joueur du LBC a des droits mais également des devoirs : il doit occasionnellement tenir des tables de marques et/ou arbitrer des rencontres de jeunes catégories. Sans arbitre, sans marqueur et chronométrateur, il n'y a pas de match. Je dois être acteur plutôt que consommateur de basket. La participation aux tables et à l'arbitrage s'inscrit dans l'apprentissage des règles de jeu et de la vie associative. Les parents pourront également être sollicités.

### 6. Quelques déplacements, mes proches effectuent :

Pour les rencontres se déroulant à l'extérieur, le transport sera assuré par les parents ou les joueurs eux-mêmes suivant un tour de rôle et programmé la semaine avant le match. En cas d'indisponibilité le jour du match, le parent en charge du transport se doit de trouver une solution de remplacement. En cas d'insuffisance de moyens de transport, le déplacement sera annulé.

### 7. Les sanctions, j'assumerai :

Le joueur qui recevra une faute technique ou disqualifiante au cours d'une rencontre pourra être suspendu de 1, 2 ou plusieurs matchs selon la gravité du problème. En réparation, le joueur devra participer à la table de marque ou arbitrer les rencontres de jeunes le samedi après-midi suivant. Il est entendu que le coût financier de la faute sera entièrement supporté par le joueur fautif suivant le barème de la FFBB. En cas de non-paiement, les montants dus seront ajoutés au prix de la licence du joueur la saison suivante.

### 8. L'état d'esprit du LBC, je respecterai :

Le LBC se doit d'être une association respectueuse de l'esprit sportif. C'est pourquoi tout joueur tenant des propos antisportif, injurieux, sexiste ou raciste pourra être sanctionné par une exclusion immédiate et définitive. Tout membre s'engage à entretenir un bon esprit, à faire preuve de convivialité, de loyauté et à respecter les autres.

Signature du joueur : \_\_\_\_\_

Signature des parents : \_\_\_\_\_

(Pour les joueurs mineurs)